

QUELQUES DATES REPERE DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

DATES	DECISIONS	EVENEMENTS REPERES
1977	Comité interministériel « habitat et vie social »	
1981	Commission nationale de développement social des quartiers. Le Président DUBEDOUT publie le rapport « ensemble refaire la ville »	Ministère MAUROIS
1981	Rapport SCHWARTZ sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes Création de la DIJ (Direction interministérielle des jeunes) et création des missions locales (mise en place en 1982) pour les 16/18 ans passeront pour les 16/25 ans en 1997. Création des ZEP	1982/83 Lois de décentralisation renforcement du pouvoir décisionnel des collectivités territoriales
1982	Premières OPE : Opérations préventions Ete. Les premières opérations ont été confiées à Gilbert Trigano. Ces opérations seront gérées ensuite en interministérialité Création du comité interministériel de lutte contre les toxicomanies	Premier dispositif géré en interministérialité
1983	Mission « Banlieues 89 » Création du Conseil National de Prévention de la Délinquance	
1984	Création du « Fond Social Urbain » et du Conseil Interministériel des villes Création des Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance	Visite de François Mitterrand aux Minguettes
1985	Création des contrats de Prévention	
1986	Mise en place des régies de Quartier	

1988	Création du Comité Interministériel des villes et du DSQ (Développement Social des Quartiers) Délégation interministérielle des villes et du DSQ (installation en 1989)	Ministère Rocard 148 Quartiers DSQ
1989	300 Quartiers DSQ (Nx quartiers) 130 Conventions « ville habitat » 136 conventions de quartiers	Entrée des fonds Européens dans la politique de la ville
septembre 1990	Premières propositions pour un dispositif et un programme d'évaluation de la politique de la ville	Incidents de Vaulx en Velin
décembre 1990	Assises des « Banlieues 89 » à Lyon	Nomination de Monsieur DELEBARRE, comme Ministre d'Etat, ministre de la ville Mise en place des programmes « café musique »
1991	Création du « comité d'évaluation de la politique de la ville » Lettre de mission à JM Delarue Premières opérations « Ecole ouverte » Premiers « Grands Projets Urbains »	
1992	Premier service National Ville 7 Octobre : Charte de l'accompagnement à la scolarité	Etude de Jazouli « Banlieuescopie » Premiers contrats d'accompagnement à la scolarité Bernard Tapie, ministre de la ville
1993		Ministère Baladur Le ministère de la ville est délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales et de la santé : Simone WEIL
1993/1994	Signature des premiers « contrats de ville » remplaçant les DSQ et le FSU	Fin 94 : 214 contrats de ville
1995		Eric Raoult ministre de l'intégration et de la lutte contre les exclusions Françoise de Verinas, secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté
1997	Mise en place du pacte de relance : Nouvelle Géographie prioritaire :	Ministère d'Alain Juppé Martine Aubry ministre de l'emploi et de la solidarité

	<ul style="list-style-type: none"> - Zone Franches Urbaines : ZFU - Zones de redynamisation urbaine : ZRU - Zones urbaines sensibles : ZUS 	
1998	Fin des premiers Contrats de ville	Claude Bartelone, ministre de la ville
1999	<p>Bilan des premiers contrats de ville Préparation des contrats 2000/2006 qui s'élargissent en contrats d'agglomération en lien avec les Contrats de Plan Etat/Région. Partenariat élargi au Conseil Général, au Conseil Régional et à la CUB</p>	Rapport SUEUR « Demain la ville » critique vive du bilan de la politique de la ville : Pas assez de résultat, pas de véritable évaluation
2000	<p>Signature des nouveaux contrats de ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 convention cadre : qui fixe les grands objectifs et orientations de la politique de la ville - 3 conventions thématiques : urbanisme ; insertion ; social (sport, culture, éducation, santé) - 1 convention territoriale (communale) sur la déclinaison locale des objectifs de la convention cadre et des priorités des communes 	Claude Bartelone, ministre de la ville
2002	<p>Priorité sur le renouvellement urbain</p>	Jean-Louis BORLOO : ministre de la ville Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine 1 ^{er} août 2003 annonçant les nouvelles dispositions pour la politique de la ville
2003/ 2005	<p>Création de l'ANRU : agence nationale de rénovation urbaine responsable des grands projets urbains</p> <p>Mise en place du Plan de cohésion sociale : 3 grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renouvellement urbain - L'accès à l'emploi - L'égalité des chances 	<p>décret du 20 Novembre 2004 <u>Jean-Louis Borloo</u>: ministre de l'emploi, de travail et de la cohésion sociale <u>Nelly Olin</u> :ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre les exclusions <u>Marc-Philippe Daubresse</u> : ministre délégué au logement et à la ville</p>

	- Priorité à l'action individualisée	
Jun 2005	Nouveau gouvernement	Jean-Louis BORLOO Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement Catherine Vautrin :C Ministre déléguée à la cohésion sociale et la parité
2006/2007	Les contrats urbains de cohésion sociale Circulaire du 24 Mai 2006 (CUCS) Mise en place de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances (ANCSEC devenue fin 2006 L'acsé) 31 mars 2006	Mis en place à partir du 1 ^{er} janvier 2007 Signature des premiers contrats janvier 07



1^{er} période : les DSQ. Une politique qui devait être temporaire va s'organiser en contrats de ville

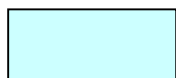


Les 2 contrats de ville :

1 Désenclavement des quartiers qui doivent devenir des quartiers non stigmatisés intégrés dans la ville



2 contrat d'agglo : Les problématiques des quartiers se réfléchissent à l'échelon de l'agglo (région, CUB, Préfet)



Mise en place des Contrats Urbains de Cohésion Sociale : cadre d'application du plan de cohésion sociale